

## [WIN] - [PAY] Comment contrôler/corriger la périodicité des caisses rattachées à la CDC ?

Afin de s'assurer que la périodicité des caisses paramétrée dans le logiciel correspond bien à celle attendue par la Caisse des Dépôts et Consignation, vous allez devoir vérifier dans votre espace employeur.

Pour ce faire, vous devez vous connecter sur <https://plateforme-employeurs.caissedesdepots.fr/espace-prive/plateforme/>

Accéder ensuite au menu « Cotisations »

image1\_\_2\_.png



Pour chaque cotisation, consulter son espace

image2.png



Aller dans le menu « Références bancaires » puis la périodicité de versement est indiquée

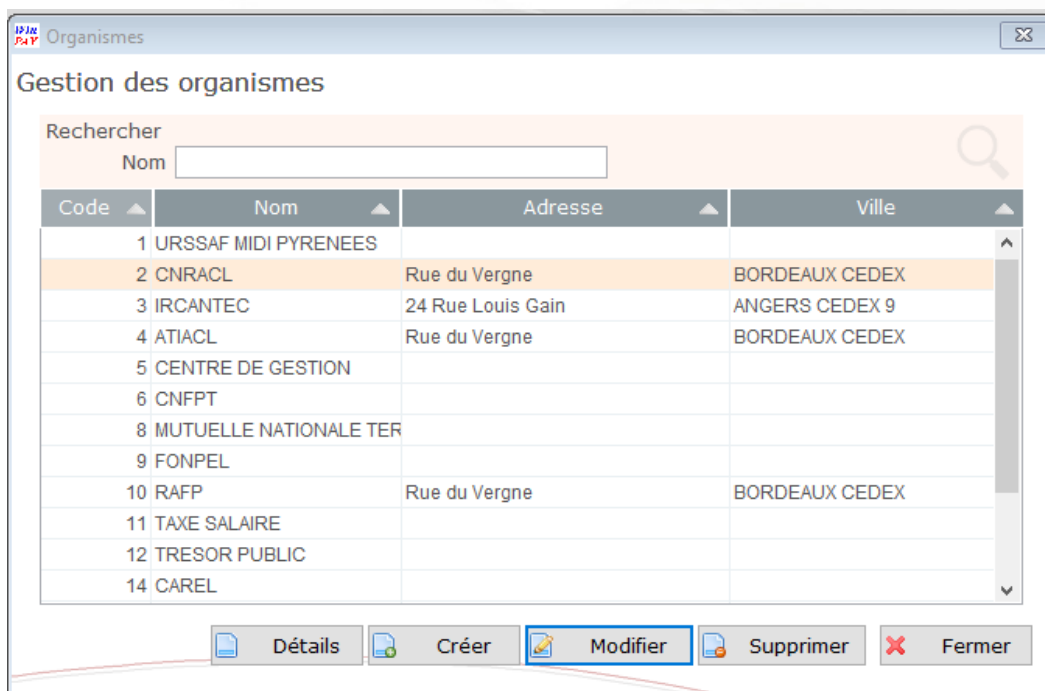
image3.png



image4.png

Dans le logiciel WIN-PAY

Accéder aux organismes depuis Fichiers > Organismes.



Code	Nom	Adresse	Ville
1	URSSAF MIDI PYRENEES		
2	CNRACL	Rue du Vergne	BORDEAUX CEDEX
3	IRCANTEC	24 Rue Louis Gain	ANGERS CEDEX 9
4	ATIACL	Rue du Vergne	BORDEAUX CEDEX
5	CENTRE DE GESTION		
6	CNFPT		
8	MUTUELLE NATIONALE TER		
9	FONPEL		
10	RAFP	Rue du Vergne	BORDEAUX CEDEX
11	TAXE SALAIRE		
12	TRESOR PUBLIC		
14	CAREL		

Sélectionner l'organisme concerné et pour chaque caisse rattachée, vérifier la périodicité et la modifier le cas échéant

image6.png



image7.png

